

L'accès à l'école du Sacré-Coeur sécurisé



Gérard Pacteau [montre](#) le visiophone installé pour appeler. |

De nouvelles conditions d'accès à l'école du Sacré-Coeur sont mises en place à [partir](#) de ce lundi 15 mai, sur recommandation du ministère de l'Éducation nationale, pour respecter les règles de sécurité du plan Vigipirate.

Le directeur, Gérard Pacteau, a diffusé à toutes les familles une note sur les consignes de sécurité. « **À partir du lundi 15 mai, le portail principal sera fermé [pendant](#) les heures de cours. Pour les classes maternelles, ne vous attardez pas dans la cour après avoir déposé votre [enfant](#). L'enseignant, chargé de la surveillance à l'entrée, a pour mission de fermer à clé, à 9 h, dès la sonnerie, même s'il voit quelqu'un s'attarder à l'entrée ou à la [sortie](#).** »

En dehors des heures d'ouverture, l'accès est possible uniquement par le portail situé le long de la voie réservée aux autocars scolaires, juste avant l'abri de bus. « **Un visiophone a été installé. Il suffit de sonner, attendre que l'on vous réponde avant de vous présenter. L'installation comporte un combiné [sans fil](#) qui permet le contact à tout moment.** » Une installation d'un montant de 6 955 €, avec le remplacement du portail rehaussé, à la charge de l'école.